



## COMPTE-RENDU REUNION AFA DU 17 MARS 2010

### Présents pour l'AFA :

Béatrice Biondi, directrice générale de l'AFA  
Chantal Cransac, chargée de communication  
Christine du Réau, pôles géographiques et pôle information et conseil  
Aurélie Vlachos, pôle information et conseil  
Hervé Morin, secrétaire général de l'AFA  
Arnaud Del Moral, référent affaires internationales

### Présents pour Cœur Adoption :

Hélène Marquié-Dubié, présidente de Cœur Adoption  
Isabelle de Maublanc, vice-présidente de Cœur Adoption

### Autres associations représentées :

MASF : Mouvement pour l'Adoption Sans Frontières  
AFAENAM : APPO Madagascar  
APAER : APPO Russie  
EFA : Enfance et Familles d'Adoption  
Grain de Riz : APPO Vietnam

### Préambule / objet de la réunion :

Mme Biondi souhaite aborder avec les associations de parents le sujet des listes d'attente. En effet ce sujet a été abordé par le comité de suivi de l'AFA qui s'est réuni en novembre 2009 et sera interrogé lors du prochain conseil d'administration de l'AFA qui aura lieu en avril 2010 (la convention d'objectifs et de gestion de l'AFA prévoit d'ailleurs un point sur ces listes – **NDLR : nous n'avons pas le texte des annexes de cette convention**).

En premier lieu, Mme Biondi rappelle qu'il y a trois « schémas » de prise en charge d'un dossier par l'AFA :

- les pays en flux tendu : les dossiers des candidats sont envoyés dans le pays d'origine (Chine, Colombie, Mali etc), au fur et à mesure de leur constitution: le pays reçoit un nombre très important de dossiers,
- les pays à quotas : un appel à candidatures est fait par l'AFA dès le quota connu et les dossiers sont refusés une fois le quota atteint, il n'y a pas de liste d'attente (Cœur Adoption signale que ce n'est pas forcément vrai car lors du quota 2009 Thaïlande des dossiers ont été pris dans ceux refusés l'année d'avant ; en conséquence une vraie liste d'attente permettrait une transparence pour ces pays qui n'est pas assurée actuellement)
- les pays à liste de demandes en attente : Cambodge, Madagascar, Russie, Vietnam.

La réunion d'aujourd'hui concerne ce dernier cas (NDLR : d'où le choix des associations invitées).



Après près de trois ans de fonctionnement de ces listes d'attente, il est possible de faire un bilan du fonctionnement de ces listes. (**NDLR : en réalité la plus ancienne de ces listes est celle du Vietnam qui a certes été approuvée par le conseil d'administration de l'AFA du 4 juillet 2007 mais n'a été mise en place qu'en octobre 2007**)

La constatation qui s'impose est que les listes des quatre pays sont saturées : tous les dossiers en attente ne pourront aboutir durant le délai de validité d'un agrément.

Un tableau est remis à tous les participants :

### Etat des Listes de Demandes en Attente au 16 mars 2010

	Nombre de dossiers en attente en LDA au 16/03/2010	Nombre d'adoptions finalisées par l'AFA en 2009	Nombre total d'adoptions par des français en 2009
<b>VIETNAM</b> ouverte le 27/09/07	<b>2 631</b>	88	308
<b>CAMBODGE</b> ouverte le 11/02/08	<b>973</b>	11	19
<b>RUSSIE</b> ouverte le 10/03/08	<b>1 090</b>	8	288
<b>MADAGASCAR</b> ouverte le 25/02/08	<b>525</b>	10 (dont 5 intrafamiliales)	26
<b>TOTAL</b>	<b>5 219 demandes en attente à ce jour</b>		

Remarque : certaines familles ayant des dossiers dans deux pays (ou plus), c'est plutôt le nombre de familles en attente qui devrait servir d'indicateur.

Il est demandé à l'AFA de communiquer ces chiffres de façon évidente sur le site de l'AFA et de compléter l'information en précisant à combien de familles correspondent les 5 219 dossiers en attente.

### Avantages et inconvénients du système des listes d'attente selon l'AFA

#### Avantages :

- pour les familles : psychologique = leur projet est pris en compte,
- pour l'AFA : cela permet d'adapter le flux d'envoi des dossiers et d'éviter de submerger les pays d'origine.



## Inconvénients (toujours selon l'AFA) :

**Pour les familles** : vu la saturation des listes une inscription ne correspond pas à un projet réalisable, cela crée donc un faux espoir pour les familles et les empêche d'envisager une réorientation de leur projet ; de plus la faible évolution des listes est anxiogène pour les familles, d'ailleurs le cabinet de N. Morano interpelle régulièrement l'AFA sur ce point, afin de connaître l'état d'avancement de certains dossiers.

## Pour l'AFA :

- L'AFA a beaucoup de mal à trouver la formulation appropriée pour les courriers types adressés aux familles lors de l'enregistrement de leur dossier,
- La gestion de ces listes est chronophage : un audit réalisé auprès des services de l'AFA montre que cette gestion occupe une personne à temps plein un jour par semaine - en 2009 il y a eu 1 651 opérations sur des dossiers (création / annulation). Ce temps pourrait être consacré à autre chose
- La majorité des familles se réorientent sans le signaler : l'AFA découvre « à retardement » que les familles ne « veulent » plus être sur les listes.

## Proposition de l'AFA

**Cesser d'enregistrer des dossiers sur ces quatre listes.** Objectif : mieux orienter les familles, être plus clair, plus transparent.

Cœur Adoption pose immédiatement la question de l'avenir : une fois tous les dossiers d'une liste traités, comment l'AFA prévoit-elle de gérer la « réouverture » de ces listes (2000 dossiers d'un coup par exemple sur le Vietnam suivant le temps de fermeture...) : un nouveau tirage au sort ???

## Apparemment la proposition n'a pas été envisagée « jusque là »...

Cœur adoption rappelle qu'il est des compétences de l'AFA de gérer les dossiers et d'accompagner les candidats et que donc il est normal que l'AFA passe du temps à travailler sur les listes d'attente...

## TOUR DE TABLE DES ASSOCIATIONS

### MASF

- suggère que les dossiers soient examinés dès réception pour savoir s'ils correspondent aux critères pays et non lorsqu'ils sont près de la sortie de liste (le cas actuellement), quitte à prendre des vacances pour « dégraisser » les listes existantes,
- suggère la confirmation régulière des candidats (Mme du Réau précise que c'est à l'étude via l'espace personnel – **voir propositions de Cœur Adoption en 11/2007...**)
- pose le problème des nouveaux pays : Inde, Kazakhstan (l'AFA n'a rien anticipé), Guatemala (ce pays a demandé la candidature de deux organismes pour en retenir un seul et le SAI a interdit à l'AFA de candidater – faute de connaissance suffisante du pays, pensant donc que les OAA seront plus efficaces).

**Le MASF est CONTRE l'arrêt des enregistrements.**

---



## AFAENAM

- signale que sur les courriers reçus par les familles lors de l'enregistrement de leur dossier, celles-ci sont invitées à mettre à jour leur situation à chaque changement ; suggère que les familles puissent le faire directement sur leur espace personnel.
- ne voit pas trop l'intérêt de s'inscrire sur ces listes maintenant (par exemple sur le Vietnam)
- demande ce qui est prévu pour l'Ethiopie (réponse : adressez-vous à l'autorité centrale – le SAI)
- indique que souvent les « primo-agrésés » ne lisent / n'écoutent pas bien et que les conditions pays (telles que la présence obligatoire de 3 mois à Madagascar pendant la procédure) doivent être mises en évidence le mieux possible
- pense que fermer les listes reviendrait à fermer aux candidats une possibilité supplémentaire

**L'AFAENAM est CONTRE l'arrêt des enregistrements.**

## APAER

- signale qu'il est dommage que le nombre total de dossiers ait disparu de l'espace personnel des candidats

Remarque générale : il est compliqué pour les candidats à la recherche du pays de savoir à quoi s'en tenir sur le nombre de dossiers en attente pour les différents pays et de plus l'information quand elle existe n'est pas mise à jour régulièrement.

Suggestion : mettre en évidence sur le site de l'AFA le tableau remis ce jour aux participants et le mettre à jour régulièrement (mensuellement ?).

- suggère la création de listes « multi-pays » pour les familles n'ayant pas de critères restrictifs et correspondant aux critères de plusieurs pays

**Remarque de Cœur Adoption** : permettre aux familles de s'inscrire sur les listes d'attente de tous les pays dans les critères desquels elles rentrent revient exactement au même (sans limitation du nombre de dossiers !!!), il ne s'agit que d'un problème de gestion informatique.

- craint que l'arrêt des enregistrements ne crée une « certitude » trompeuse de pouvoir réaliser son projet pour les candidats qui seront sur les listes fermées (effet quota)

**L'APAER est CONTRE l'arrêt des enregistrements.**

## EFA

- regrette que dans les opinions exprimées jusque là on n'ait parlé que des parents en attente, pas des enfants
- suggère des listes d'attente par projet

Cœur Adoption signale que l'établissement de listes par projet fait partie de ses toutes premières propositions à l'AFA, en juin 2007...



## **EFA est POUR l'arrêt des enregistrements.**

Avec un bémol : garder la possibilité d'enregistrer des dossiers pour les projets particuliers.

## **CŒUR ADOPTION**

**CŒUR ADOPTION s'oppose à l'arrêt des enregistrements et rappelle ses propositions de gestion des listes d'attente de juin et novembre 2007 qui répondent à tous les points soulevés ce jour.**

### **Grain de Riz**

- regrette toujours que les APPO ne soient pas au CA de l'AFA
- signale qu'actuellement l'AFA ne travaille qu'avec 6 des 49 provinces actuellement ouvertes à l'adoption internationale au Vietnam, il y a donc un potentiel de croissance et les APPO peuvent aider l'AFA à détecter les régions à privilégier (GdR signale également que l'AFA s'est implantée dans des régions déjà bien « couvertes » par les OAA au lieu d'essayer d'ouvrir de nouvelles régions)

### **Grain de Riz est CONTRE l'arrêt des enregistrements.**

## **CONCLUSION**

A l'exception d'EFA, **les associations présentes sont opposées à la proposition de l'AFA de cesser les enregistrements sur les listes existantes.** Le problème de la réouverture ensuite n'a pas de solution qui fasse consensus dans l'état actuel des choses.

Les présents (sauf EFA) estiment que fermer les listes reviendrait à faire un choix à la place des familles et donc à leur nier la capacité de faire leur choix en connaissance de cause. Les participants peuvent tous témoigner que peu de familles s'imaginent en étant à la fin d'une des listes d'attente que parce qu'elles y sont inscrites leur projet se réalisera. Ne se leurrent que les familles qui le veulent bien et qui n'écoutent pas les conseils et avis des associations.

Le MASF et Cœur Adoption sont par ailleurs pour la pré-ouverture de listes d'attente pour les futurs pays d'action de l'AFA (proposition Cœur Adoption dès juin 2007) afin d'éviter autant que faire se peut l'effet « masse » des annonces d'ouverture de pays.